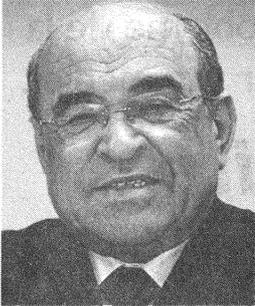


La crise des partis politiques



Moustapha Al-Fiqqi

Écrivain

LES EXPERTS des régimes politiques sont unanimes à dire que les Egyptiens ne préfèrent pas le pluralisme. Ils ne sont pas favorables à l'intégration de l'activité partisane dans la vie politique et dans la gestion des affaires publiques. Certains de ces analystes ont beaucoup parlé du concept de « *l'organisation influente* » qui devient par la suite le parti unique. L'exemple le plus flagrant est celui du Wafd. Ses partisans l'ont pendant longtemps considéré comme le parti de la majorité qui incarne les espoirs des Egyptiens à l'indépendance. A cette époque, la situation était relativement acceptable parce que la plupart des Egyptiens étaient attachés à ce parti dont le nom était lié au mouvement nationaliste. Il

n'était donc pas étrange de voir que le parcours partisan soit lié aux noms de certaines familles jusqu'à la Révolution de 1952 qui a été un tournant de la vie partisane et politique en Egypte.

A partir de cette date et jusqu'aux événements de janvier 2011, nous avons vu ces familles rallier le mouvement de libération, plus tard l'union socialiste, puis le parti Misr et enfin, le Parti national démocrate. Ceci veut tout simplement dire que les Egyptiens se rassemblent autour du parti qui sert leur intérêt et non pas celui des principes. Les responsables de ces organisations politiques ont réalisé l'importance du rôle joué par le secrétaire général du parti, car il est l'épicentre autour duquel convergent tous les intérêts.

Par exemple, Fouad Séragueddine était secrétaire général du Wafd et était responsable des portefeuilles de l'agriculture et de l'intérieur. Youssef Wali, était secrétaire général du Parti national démocrate et ministre de l'Agriculture et celui qui avait le premier mot. Je me rappelle même combien de fois nos collègues arabes à l'université nous critiquaient à cause de la faiblesse du rôle des partis. Et nous répétaient : « *Vous n'en avez que deux seulement Ahli et Zamalek* » en référence aux clubs de foot.

Pour plus de rigueur, je dirais que les partis égyptiens étaient loin des modèles européens et loin du concept du parti politique contemporain selon les critères établis par le Français Maurice de Fourguer. En fait, les partis égyptiens étaient plus proches d'un rassemblement sporadique, loin de toute régulation partisane.

Les facteurs responsables de la prospérité des partis peuvent être résumés comme tels :

Premièrement : un climat politique ouvert donnant ainsi plus de poids aux partis. L'environnement national doit rassembler les forces politiques émergentes. Et ce, étant donné que ces partis ont toujours été les écoles qui donnent naissance aux nouveaux cadres qui deviendront par la suite responsables de combler le vide politique et d'injecter un nouveau sang dans le mouvement national.

Deuxièmement : des objectifs déterminés pour un groupe de candidats aspirant à accéder au pouvoir. En l'absence de ces objectifs, nous nous trouverons devant un rassemblement similaire à celui des associations. Les partis doivent avoir un cadre philosophique ainsi que des hiérarchies institutionnelles qui les gèrent et qui garantissent leur survie.

Troisièmement : lorsqu'un parti politique est lié à un leadership

historique, la liaison se trouve assurée entre la base et le sommet. Le Machreq arabe a connu un modèle de parti rigoriste et dont les idéologies sont intransigeantes, comme le parti baassiste qui exerçait son hégémonie sur deux pays arabes.

Quatrièmement : le mécanisme d'avancement hiérarchique doit être géré par des règles objectives loin des partis pris ou de la démagogie. Beaucoup de partis ont mis de côté leurs objectifs et se sont transformés en un lieu d'échange d'intérêts. Dans ce cas, les partis ne s'appuient pas sur une assise nationale solide.

Disons dans ce contexte que le régime parlementaire consolide le rôle des partis. Alors qu'avec le régime présidentiel, le rôle des partis recule et les opportunités de participation à la vie politique ne sont plus effectives. C'est la raison pour laquelle je suis pour les régimes parlementaires, qui s'avèrent être inadaptés au cas égyptien à cause de la faiblesse du rôle des partis et l'hégémonie du pouvoir exécutif. Nous sommes aussi loin des régimes mixtes, associant des aspects des régimes parlementaires et présidentiels. Nous sommes en fait dans un équilibre délicat en prélude à un Etat parlementaire moderne au sens propre du terme ●